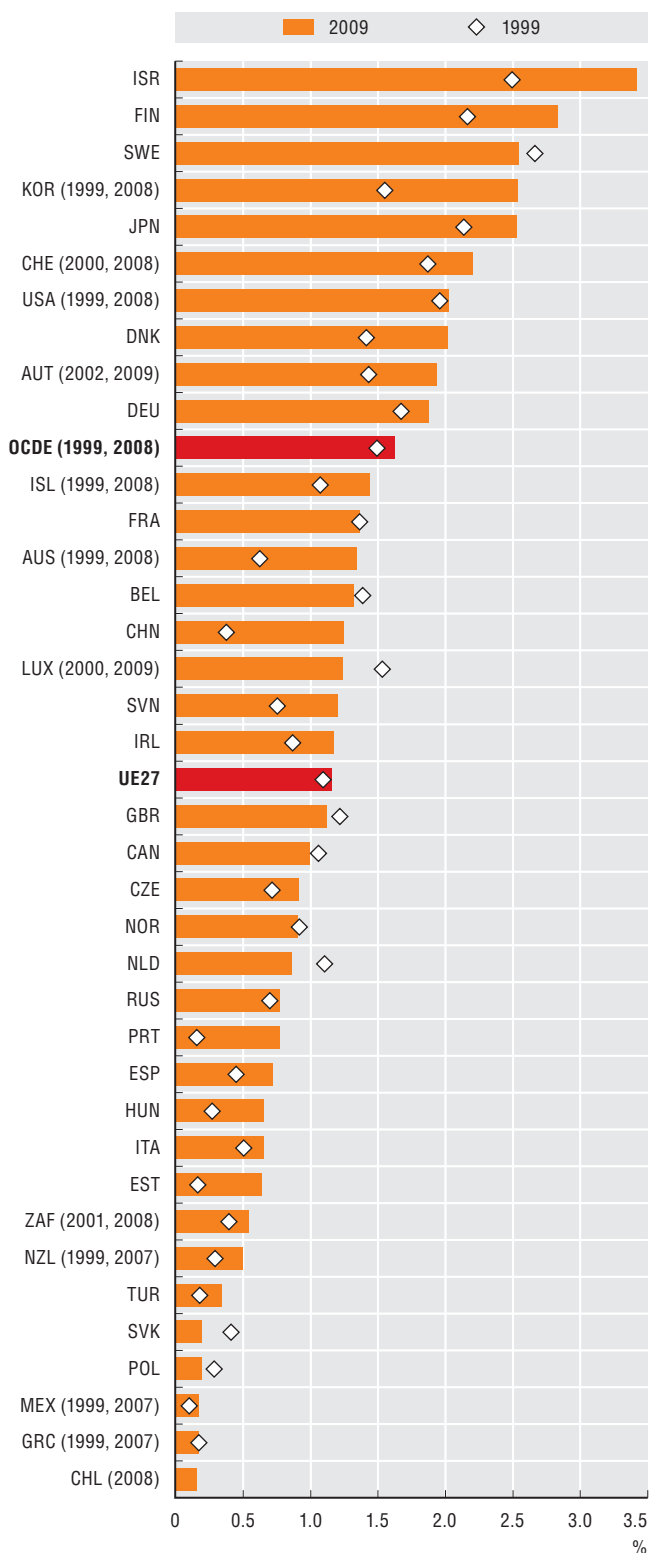


7. R-D des entreprises

Dépenses intra-muros de R-D du secteur des entreprises, 1999 et 2009

En pourcentage du PIB



Source : Base de données des principaux indicateurs de la science et de la technologie, juin 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932489623>

La dépense de recherche-développement des entreprises (DIRDE) est jugée importante pour l'innovation et la croissance économique. Dans les pays de l'OCDE, la R-D effectuée par des entreprises représente la majeure partie de la R-D en termes de financement et d'exécution. Elle a atteint 1.6 % du PIB de la zone OCDE en 2008, à peine plus qu'en 1999 (1.5 %).

Les filiales étrangères peuvent jouer un rôle important dans les efforts nationaux de R-D. En 2007-08, leur part a dépassé le cinquième du total de la R-D des entreprises dans la plupart des pays de l'OCDE, voire la moitié de la DIRDE dans certaines économies ouvertes plus petites. Elle a atteint 61.8 % en Israël et 72.4 % en Irlande. Cependant, elle était la plus faible dans les deux économies de l'OCDE où les DIRDE sont les plus élevées : 14.3 % aux États-Unis et moins de 5 % au Japon.

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent aussi un grand rôle dans la R-D de la majorité des pays de l'OCDE. Leur part dans la DIRDE totale est généralement supérieure dans les petites économies : 73 % en Nouvelle-Zélande, 71 % en Estonie et 63 % au Chili, contre moins de 20 % en France, en Suède, en Finlande, aux États-Unis et en Allemagne, et seulement 6 % au Japon.

Définitions

La dépense de R-D des entreprises (DIRDE) couvre les activités de R-D menées dans le secteur des entreprises par des sociétés ou établissements exécutants, quelle que soit la source de leur financement. L'État et l'enseignement supérieur font aussi de la R-D, mais la R-D industrielle est sans doute plus étroitement liée à la création de nouveaux produits et techniques de production, ainsi qu'aux efforts d'innovation d'un pays. Le secteur des entreprises recouvre :

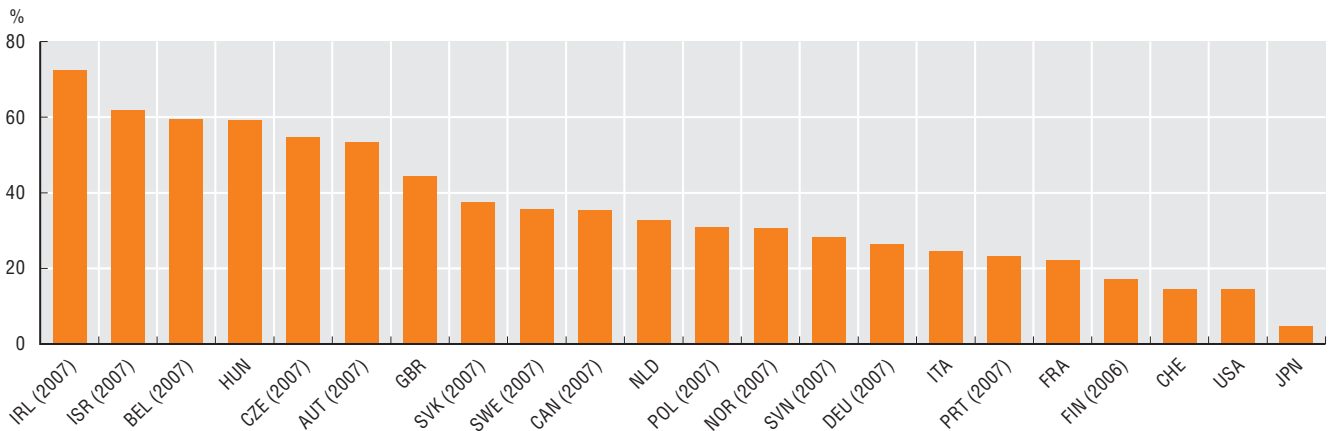
Toutes les firmes, organisations et institutions dont l'activité première est la production de biens ou de services en vue de leur vente au grand public à un prix qui correspond à la réalité économique.

Les institutions privées et sans but lucratif principalement au service de ces entreprises.

Le terme « filiale étrangère » désigne les filiales sous contrôle étranger ; l'origine géographique d'une filiale étrangère est donc le pays de résidence du contrôleur ultime. Un investisseur (société ou particulier) est considéré comme exerçant le contrôle ultime s'il est à la tête d'un groupe de sociétés et contrôle directement ou indirectement toutes les sociétés du groupe, sans faire lui-même l'objet d'un contrôle par quelque autre entreprise ou particulier que ce soit. Le contrôle implique la capacité de nommer une majorité d'administrateurs habilités à diriger l'entreprise, à guider ses activités et à définir sa stratégie. Le plus souvent, cette capacité peut être exercée par un investisseur unique détenant plus de 50 % des actions avec droit de vote.

Dépenses de R-D générées par des filiales étrangères, 2008

En pourcentage de la DIRDE totale

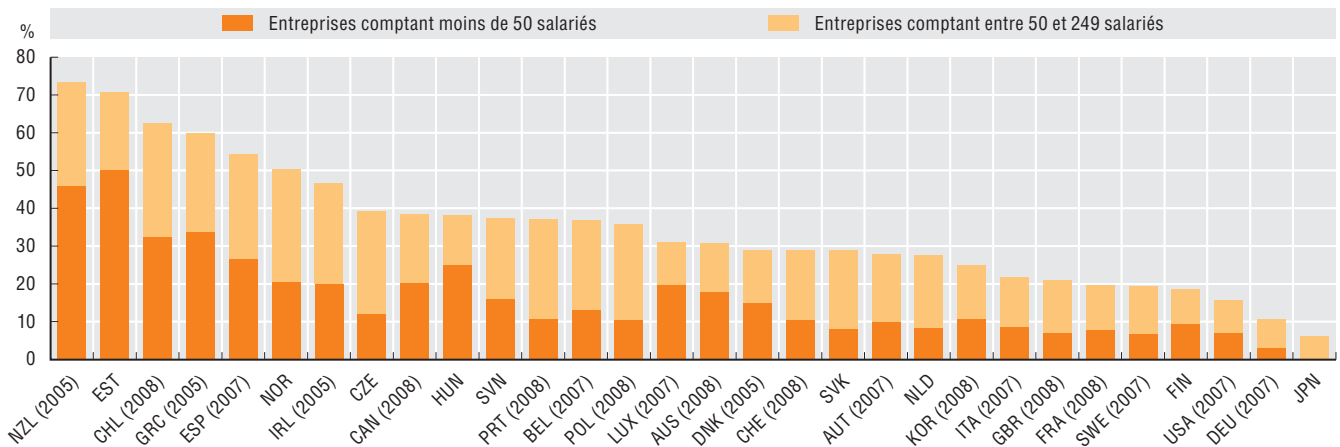


Source : OCDE, à partir des bases de données AFA, FATS et AMNE, mai 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932489642>

R-D des entreprises selon leur taille, 2009

En pourcentage de la DIRDE totale



Source : OCDE, Base de données sur la recherche et le développement, mai 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932489661>

Mesurabilité

Pour apprécier l'évolution de la DIRDE au fil du temps, il faut tenir compte des changements de méthodes et des ruptures de séries, notamment lorsque le champ couvert est élargi, pour le secteur des services en particulier, et en cas de privatisation d'entreprises publiques. De plus, il est très difficile de recenser les nouveaux exécutants de la R-D, ou ceux qui s'y consacrent occasionnellement : à cet égard, les pays de l'OCDE n'ont pas les mêmes approches dans leurs enquêtes sur la DIRDE.

Les activités associées à la R-D menée par des filiales étrangères ne sont pas toutes comptabilisées dans les transactions des entreprises. Il existe des transferts intra-entreprise (mobilité des chercheurs à l'intérieur de leur entreprise, par exemple) sans contrepartie financière, qui font que certaines activités de R-D échappent aux statistiques de la dépense de R-D des filiales étrangères.



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2011**

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « R-D des entreprises », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-18-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.